



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E93741

VALABLE JUSQU'AU 07/12/2024

ÉDITÉ LE 22/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/01/1989

Forme juridique : SASU

Capital : 37 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE MANS 89 B 40

Siret : 349 084 475 00038

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 3303650

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 659736P1247002/001 494831/39

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 659736P1247002/001 494831/39

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2023

Raison sociale : DLB COUVERTURE

28 BD PIERRE LEFAUCHEUX
ZONE INDUSTRIELLE SUD
72100 LE MANS

Téléphone : 02 43 16 61 90

Portable :

Site Internet : dlb-couverture.fr

E-mail : contact@dlb-couverture.fr

Responsabilité légale :

E.J. (484 529 250) / JOUVET ERIC MANDATAIRE

Fax :

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	22/09/2021
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	22/09/2021
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	22/09/2021
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	16/09/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.